AR Prefecture
079-257902205-20260617-2026AG0617BSBG-BF
Reçu le 24/06/2026

Extrait du Registre des délibérations du 17 juin 2026

Parc naturel régional du Marais poitevin Une autre vie s'invente ici

Date de publication : 17 juin 2026
Date de convocation : 1er juin 2026
Nombre de délégués en exercice : 118 (964 voix)
Nombre de délégués présents ou *représentés* : 86 (600 voix) Votes (nbre voix) : Pour : 600 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le 17 juin 2026, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Bouillé-Courdault (85), sous la présidence de Pascal DUFORESTEL.

Etaient présents ou *représentés* :

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Anais : Hervé GAILDRAT ; Benon : Jany LESOUEF ; Charron : Christophe AZAMA ; Cram-Chaban : Sabine SOBOTA ; Esnandes : Roger BUFFETAU ; La Grève-sur-le-Mignon : Stéphane COUTTIER ; Le Gué d'Alleré : Marie-Odile ROUX ; Longèves : Bruno FERRET ; Marans : Laurent GALLIOT ; Nuaillé d'Aunis : Pascale MARTINEAU ; La Ronde : Mickaël SIRE ; Saint Cyr du Doret : Didier DENIS ; *Saint-Jean-de-Liversay : Alexandre TROUCHE* ; Saint-Sauveur d'Aunis : Jean-Michel DUMOLIE ; Taugon : Hélène CROS ; Villedoux : Maxime BARRERE

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Arçais : Philippe LEYSSENE ; Bessines : Gérard RENAUDET ; Le Bourdet : Caroline MORIN ; Coulon : Anne-Sophie GUICHET ; *Epannes : Pierre COUTURIER* ; Frontenay Rohan-Rohan : Charles MALINAUSKA ; Magné : Pascal DUFORESTEL ; Mauzé-sur-le-Mignon : Sylvie GAUTIER ; Niort : Thibault HEBRARD ; Prin Deyrançon : Olivier D'ARAUJO ; Sansais : Richard PAILLOUX ; Saint-Georges-de-Rex : Nicolas SAUVET ; Saint Hilaire la Palud : François BONNET ; Val du Mignon : François BROSSARD ; Vallans : Sébastien GOUINEAU ; Le Vanneau-Irleau : Corinne CARDINAUD

Au titre des communes de Vendée :

Angles : Marc SIRE ; Auchay-sur-Vendée : Françoise AUJARD ; Benet : Jean-Michel GIRARD HERBRETEAU ; Bouillé-Courdault : Cécile PERNOIS ; La Bretonnière-La Claye : Jean-Pierre PELLENNEC ; Chaillé-les-Marais : Antoine METAIS ; Champagné-les-Marais : Sébastien CULOT ; Champ-Saint-Père : Jérémy ENFRIN ; Curzon : Christophe BOUNOLEAU ; Damvix : Philippe PRUNIER ; Doix-les-Fontaines : Christine FROMAGET ; Gué-de-Velluire : Rébecca GUILLOTEAU ; Ile d'Elle : Fabien BILLARD ; La Couture : Clément ROUSSEAU ; Lairoux : Cédric GUINAUDEAU ; La Tranche-sur-Mer : Charles RABAUD ; Liez : Stéphane ROBIN ; Longeville-sur-Mer : Miguel LAUMONIER ; Luçon : Noémie DUTHIL ; Les Magnils Reigniers : Nicolas BOUJU ; Maillezais : Patrick ROBIN ; Mareuil-sur-Lay : Thierry COUILLAUD ; Le Mazeau : Stéphane LUCAS ; Montreuil : Manon BOULARD ; Moreilles : Thomas RABELLE. Nalliers : Mathilde COSSON ; Peault : Franck BRODU ; *Puyravault : Cécile MAUNY* ; Saint-Benoist-sur-Mer : Daniel NEAU ; Sainte-Radégonde-des-Noyers : Jacques TRAVAUX ; Saint Sigismond : Anne FLEURET ; *Saint-Vincent-sur-Graon : Jannick RABILLE* ; *Les Velluire sur Vendée : Alexis MAINARD* ; Vouillé-les-Marais : Sébastien GARREAU

Au titre des EPCI :

Communauté d'Agglomération du Niortais : Anne-Sophie GUICHET ; Communauté de Communes Aunis Atlantique : Sylvain AUGERAUD ; Communauté de Communes Aunis Sud : Hervé GAILDRAT ; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Denis LA MACHE ; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : David MARCHEGAY ; Communauté de Communes Vendée Grand Littoral : Daniel NEAU ; Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Laurent DUPAS

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : Pascal DUFORESTEL, Margarita SOLA, *Christelle CHASSAGNE*

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Lydie BERNARD, Lucie ETONNO, Philippe BARRE, Yveline THIBAUD

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime : *Valérie AMY-MOIE*, Gilles GAY

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres : Séverine VACHON, Olivier POIRAUD

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : Arnaud CHARPENTIER, Stéphane GUILLON

Assistaient également les communes et partenaires associés avec voix consultative :

La Rochelle : Pascal DAUNIT ; Aigrefeuille-d'Aunis : Marie-Claude BILLEAUD ; Saint-Saturnin-du-Bois : Serge Moueix et Olivier JOUANNEAU ; La Rochénard : Gaelle KEMP

Chambre d'agriculture de Charente-Maritime : Luc SERVANT ; Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres : Ludovic JARRIAULT ; Collectif des trois fédérations départementales de chasse : David MARCHERAY ; France Nature Environnement 85 : Yves LE QUELLEC

Budget supplémentaire 2026 : Budget Principal

AR Prefecture

079-257902205-20260617-2026AG0617BSBG-BF
Reçu le 24/06/2026

Budget supplémentaire 2026
Budget principal

Contexte

Vu la délibération du Comité syndical en date du 29 janvier 2026 adoptant le budget primitif 2026 ;

Vu les délibérations du Comité syndical du 17 juin 2026 approuvant le compte financier unique, et affectant les résultats 2025, préalablement adoptée ;

Vu le Codé général des collectivités territoriales ;

Considérant que le budget supplémentaire a pour objet de reprendre les résultats 2025, les restes à réaliser et qu'il convient d'ajuster certaines prévisions.

Décision

Après en avoir débattu, le comité syndical décide :

Budget supplémentaire 2026 :

> d'approuver le budget supplémentaire 2026, en dépenses et en recettes, à la somme de 2 803 688,39 € pour le budget principal, dont 1 075 190,21 € sur la section de fonctionnement et 1 728 498,18 € sur la section d'investissement, tel qu'annexé.

Provision :

> de constituer une provision semi-budgétaire pour compte épargne temps d'un montant de 34 000 €
> dit que les crédits correspondants sont inscrits à l'article 6815
> de constituer une provision semi-budgétaire pour les dépréciations de créance de plus de 2 ans de 4 000 €
> dit que les crédits correspondants sont inscrits à l'article 6817

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,
Pascal DUFORESTEL

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT